

Image not found or type unknown



Frais de quittance et intérêts légaux

Par **ghes**, le **29/07/2013** à **12:51**

Bonjour,rnrnSuite à un impayée, j'ai reçu un courrier de mise en demeure puis un avis de passage.rn Je souhaite payer ma facture.rn Mais, le montant de la facture est fausse.rn C'est un facture d'optique et ils ont bénéficiée du remboursement, en partie, de ma mutuelle : donc de 438,- euros ont passe à 258,- euros.rn Ma mutuelle m'a envoyé un courrier justificatif comme preuve.rn Ensuite, on me demande des frais de quittance de 58.82,- euros et des intérêts légaux de retard ou conventionnels de 12,- euros.rn Je ne sais même pas comment le calcul a été fait car le montant due est faux , si c'est comme cela que c'est calculé.rn Dois-je les payer concrètement ?rnrn Je suis un peu perdue.rn Merci d'avance pour votre aide.rn Cordialement Mme xxxxxxxxxxx »

Par **pat76**, le **02/08/2013** à **17:40**

Bonjour ghesrnrnVous avez reçu une lettre simple?rnrnDe quand date la facture que l'on vous réclame en paiement?

Par **ghes**, le **02/08/2013** à **19:54**

Bonjour pat76, rnrnLa facture date de décembre 2011 et le courrier que j'ai reçu en AR par les service de recouvrement date de février 2013.